

1898

Vendredi 5 octobre 1951

Demande d'agrément pour la  
nomination de M. Jean de Rham  
en qualité de chargé d'affaires  
en pied à Pretoria.

Département politique. Proposition du 1er octobre 1951.

Pour faire suite à sa proposition de ce jour visant à la création d'une légation à Pretoria, le département politique envisage de confier la direction de la nouvelle mission diplomatique à M. Jean de Rham, actuellement premier conseiller de la légation de Suisse à Rome.

Originaire de Giez (Vaud), M. de Rham est né à Genève en 1907. Il fit ses classes en Italie, puis fréquenta les universités de Lausanne et de Munich. Docteur en droit de l'université de Lausanne, il est titulaire du brevet d'avocat. Il entra au département politique en 1934. Transféré à Londres en 1937, il y resta jusqu'en 1946, date à laquelle il fut nommé conseiller de légation. Consul général de Suisse à Hambourg de 1946 à 1947, il revint à Berne où il assumait dès 1949 les fonctions de suppléant du chef de la division politique. Il est premier conseiller à Rome depuis l'an dernier.

Vu ce qui précède, le département politique propose et le Conseil

d é c i d e

d'autoriser le département politique à demander l'agrément du gouvernement de l'Union Sud-Africaine à la nomination de M. Jean de Rham en qualité de chargé d'affaires en pied de la Confédération suisse à Pretoria.

La décision de la demande d'agrément doit, conformément aux usages internationaux, rester provisoirement secrète.

Extrait du procès-verbal au département politique (5 expl.)  
pour la suite à donner.

Pour extrait conforme:  
Le secrétaire,

*F. Weber*

